

*RÉGIONALISME ET RÉGIONS - EUROPE : La grande Europe.*  
*MAGNETTE, Paul (dir.). Coll. Études européennes, Bruxelles,*  
*Éditions de l'Université de Bruxelles, 2004, 403 p.*

Deniz Akagül

Volume 36, numéro 1, mars 2005

Les transformations du système européen : de la construction  
identitaire aux nouvelles formes de gouvernance

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/010745ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/010745ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEI

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Akagül, D. (2005). Compte rendu de [*RÉGIONALISME ET RÉGIONS - EUROPE : La grande Europe.* MAGNETTE, Paul (dir.). Coll. *Études européennes, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2004, 403 p.*]. *Études internationales*, 36(1), 127–129. <https://doi.org/10.7202/010745ar>

Dans sa conclusion, l'auteur tire des leçons à travers une lecture transversale de l'histoire. Il observe tout d'abord, la constance de la solution supranationale face aux problèmes pratiques depuis les années 1950. Sur le plan des idées, il constate la technique triangulaire de Jean Monnet qui se révèle instructive. Selon l'auteur, il a su associer au bon moment les idées et les individus pour réaliser les avancées institutionnelles. Ses successeurs, tels Hallstein ou Delors l'ont poursuivi dans cette stratégie de solutions supranationales, en prenant bien soin de s'assurer du soutien politique des États influents comme la France et l'Allemagne. Dans ce sens, bien que la défense des intérêts nationaux n'ait pas disparu, l'histoire de l'Union européenne n'en est pas moins une réussite. Les débats intra-européens d'aujourd'hui à Bruxelles ne seraient selon lui que la manifestation des politiques de défense des intérêts nationaux par d'autres moyens, lesquels autrefois incluaient la guerre qui a fait tant de ravages sur le vieux continent.

Cet ouvrage constituera, sans doute, l'une des références obligées pour ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'intégration européenne. Il concerne non seulement les historiens, mais aussi ceux qui veulent comprendre l'Europe d'aujourd'hui et de demain.

Deniz AKAGÜL

*Faculté des sciences économiques et sociales  
Université de Lille 1, France*

### **La grande Europe.**

*MAGNETTE, Paul (dir.). Coll. Études européennes, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2004, 403 p.*

Cet ouvrage collectif dirigé par Paul Magnette, est le fruit d'une recherche interdisciplinaire menée à l'Institut d'études européennes de l'Université libre de Bruxelles, dans le cadre de la préparation de son quatrième anniversaire. L'avènement de la Grande Europe, étendue de la Baltique à la Méditerranée, et de l'Atlantique jusqu'à bientôt la mer Noire, constitue une étape importante dans cette région du monde. Aux yeux des auteurs, l'Union européenne a accompli, depuis le milieu des années 1990, une mutation qui l'a structurellement renforcée et préparée à ses nouvelles dimensions. Plus large en superficie, l'Union apparaît plus ferme dans ses principes. En étendant leur domaine de coopération, les États européens optent pour plus de souplesse dans la conception et la mise en œuvre des politiques. Bien qu'ils aient abandonné « l'utopie de l'État européen », selon les contributeurs de l'ouvrage, les États européens ne renoncent pas pour autant à leurs ambitions. C'est-à-dire, bâtir un espace de liberté, de sécurité et de justice, soutenir la prospérité et la cohésion sociale, infléchir les équilibres internationaux sans imposer leur « modèle ». Enfin, les observations tendent à confirmer que les dirigeants européens, conscients de l'accélération des mutations intervenues dans l'ordre international après la fin du système bipolaire et de l'impossibilité de former un système achevé et définitif, misent sur l'expérience continue,

l'apprentissage mutuel et la convergence graduelle.

Le plan de l'ouvrage est articulé autour de quatre parties regroupant les différentes contributions sous des chapeaux thématiques. La première partie, intitulée « institutions et vie politique », est constituée de contributions qui s'interrogent sur les dynamiques internes, aborde les problématiques, allant du projet de constitution européen au fonctionnement des partis politiques dans le cadre européen. Ensuite, la deuxième partie consacrée à la dimension économique, s'intéresse en particulier à la problématique de la régulation, en abordant les thèmes comme les conséquences de la libéralisation dans les services publics et la coordination des politiques économiques. La troisième partie constituée de contributions des juristes traite le sujet de la formation d'un espace de sécurité, de justice et de liberté. Enfin, les réflexions menées dans une quatrième et dernière partie, concernent les relations extérieures de l'Union européenne, en abordant des thèmes variés, comme la politique européenne de sécurité commune ou l'attitude américaine vis-à-vis de l'intégration européenne.

En examinant l'intégration européenne sous ses multiples aspects, les différentes contributions posent un diagnostic précis que Paul Magnette résume en dix thèses. Premièrement, « l'ordre constitutionnel est consolidé », en dépit des apparences. En clarifiant ses principes, ses structures et ses procédures, l'Union achève une période de vingt ans de réformes institutionnelles continues. Il s'agirait d'un passage vers « la maturité

que connaît un régime politique quand les tensions cessent de porter sur le régime lui-même et se déplacent vers les politiques qu'il conduit. » Deuxièmement, « l'Union européenne se recentre sur ses missions essentielles », en précisant clairement les « compétences exclusives » cantonnées au noyau originel du projet européen essentiellement économique et les domaines où l'Union n'agit qu'en appui des politiques des États. Troisièmement, « l'Union est d'abord un espace de libre circulation », en particulier pour les citoyens de pays membres et cela conduit à de nouvelles collaborations entre les États, en particulier dans le domaine de la lutte contre la criminalité. Quatrièmement, « la régulation du marché européen s'assouplit », dans la mesure où l'harmonisation des dispositions législatives paraît de plus en plus difficile dans un espace hétérogène du point de vue des conditions socio-économiques et des traditions de régulation étatique. Dans la suite logique de ce dernier point, Paul Magnette énonce la cinquième thèse : « les politiques sociales restent principalement du domaine des États ». Ces derniers étant plutôt réticents à financer un budget communautaire qui permette de mener des politiques comparables à celles de l'État providence. Sixièmement, « l'Union continue d'expérimenter de nouvelles coopérations ». Car l'intégration de l'Europe n'est pas achevée. Peu utilisés jusqu'ici, les cadres procéduraux prévus par les traités pour permettre à quelques États d'aller de l'avant plus rapidement que les autres, seront de plus en plus mobilisés dans la constitution de pôles de coopération avancée,

ralliant par la suite un plus grand nombre d'États. Septièmement, « le problème de « déficit démocratique » de l'union n'est pas résolu ». Le Parlement européen peine à trouver ses marques. Dans de vastes domaines sensibles, comme la politique étrangère, la défense, la coopération pénale, l'immigration, la coordination des politiques sociales et de l'emploi, l'Union n'a pas adopté ou très peu de législation. Comme en témoigne le déroulement des débats sur la constitution, la Grande Europe reste largement à construire sur le plan des représentations collectives et de l'engagement civique. Huitièmement, « de l'extérieur, l'Union est perçue comme un succès majeur ». L'aspiration à entrer dans l'Union reste extrêmement forte dans les pays avoisinants, alors que l'expérience d'intégration européenne est examinée avec plus d'attention non seulement aux États-Unis, mais aussi dans d'autres parties du monde, de l'Asie à l'Amérique latine, qui tentent de la reproduire sous forme de coopération régionale. Neuvièmement, « sans être une puissance classique, l'Union infléchit l'ordre global ». En donnant l'exemple d'une réconciliation entre ennemis, de l'affirmation des valeurs partagées, de la négociation continue, l'expérience européenne indique que d'autres relations entre États, que celles fondées sur la puissance et l'intimidation, sont possibles. Enfin, selon la dixième thèse, « l'enthousiasme européen fléchit, tout autant que l'euroscpticisme », puisque l'Union s'est à la fois renforcée et banalisée.

Puisant aux ressources de leur discipline, le droit, la science politi-

que et l'économie, et nourrissant le croisement des savoirs, les contributions de cet ouvrage (21 au total), mesurent l'état du modèle européen à la veille du dernier élargissement, le plus vaste qu'ait connu l'Union. En examinant les institutions, l'ordre juridique, les politiques internes et extérieures, les forces politiques, elles posent un diagnostic précis sur chacun de ces domaines qui aide à comprendre les défis qui se posent à la grande Europe.

Deniz AKAGÜL

*Faculté des sciences économiques et sociale  
Université de Lille 1, France*

### **L'agonie yougoslave (1986-2003). Les États-Unis et l'Europe face aux guerres balkaniques.**

*LUKIC, Renéo. Québec, Les Presses de  
l'Université Laval, 2003, 613 p.*

Les ouvrages sur ce thème sont nombreux et pourtant l'ouvrage du professeur Lukic consacré à la crise yougoslave est le bienvenu. En effet, il analyse en profondeur et dans tous leurs éléments les crises balkaniques qui ont enflammé l'Europe entre 1986 et 2003. Publié l'année précédant l'élargissement historique de l'Union européenne à 25 nouveaux États, il offre une vision sur la durée d'un conflit à un moment justement où certains anciens membres de l'ex-Yougoslavie rejoignent l'autre rive de l'Europe et closent ainsi une période de l'histoire contemporaine.

L'ouvrage est divisé en trois grandes parties respectivement consacrées à l'effondrement des régimes communistes en Europe et à la prolifération subséquente de nouveaux États, aux dix années de guerres qui